



La Société Royale
UNION NAUTIQUE DE LIÈGE

LA BOUCLE DE LIÈGE

RENCONTRE INTERNATIONALE A L'AVIRON
26^{ème} édition

Dimanche 21 mai 2023

AVANT-PROGRAMME

- Lieu et date :** Union Nautique de Liège, 2 parc de la Boverie, 4020 Liège
Le dimanche 21 mai 2023 à 13 heures
- Type d'épreuve :** **Longue distance par handicaps**
- Catégories de rameurs :** Hommes et femmes, Seniors, U23, U19, U17 et Masters
- Catégories de bateaux :** 1x, 2+, 2-, 2x, 4+, 4x+, 4-, 4x, 8+, 8x+, 1xPoly, 2xPoly, 3xPoly, 4xPoly, C1x, C2+, C2x+, C2-, C2x, C3+, C3x, C4+, C4x+, C4-, C4x, C5x, C8+, C8x+
- Départ et arrivée:** Sur la Dérivation de la Meuse face à l'Union Nautique
- Parcours :** Dérivation (aller-retour):
- départ de l'Union
 - descendre la dérivation de la Meuse
 - à partir de pont Atlas (Meuse), serrer la berge tribord
 - demi-tour au club de yachting avant le pont barrage
 - rester côté tribord jusqu'au pont Atlas
 - remonter par la Dérivation de la Meuse
 - arrivée à l'Union
- Distance :** **10.640 m**

-
- Inscriptions :** **Date limite : le lundi 8/05/2022 à 19 heures**
Pour les équipes étrangères, suivant le règlement FISA
Pour les équipes belges, suivant le code des courses FRBA
- Forfaits :** Date limite : 1h avant le tirage au sort, soit le 15/05/2022 à 18h
- Tirage au sort :** Lundi 15/05/2022 à 19h à l'Union Nautique

- Adresse :** **Julien Magis**, Secrétaire de la régata
9 rue de Londres - B 4020 LIEGE
Tél +32 (0)499/17.29.48
E.mail : boucle@srnl.com
<http://www.srnl.com>

-
- Droits d'inscription :** Pour les Masters : 5.00 € par rameur.
Pour les Seniors et U23, U19 et U17 : 5.00 € par rameur.

Classements et Prix : 2 classements seront établis: un classement général et un classement par catégorie de bateaux.
Des prix seront attribués aux 3 premiers classés et au premier de chaque catégorie de bateaux. Des prix en nature pourront être attribués en fonction du sponsoring de l'épreuve.

LA BOUCLE DE LIÈGE - 2023

Règlement de la course

- 1) Chaque embarcation doit être équipée d'un numéro d'étrave portant le numéro d'ordre de départ. Il est placé à la pointe avant du bateau. Un dossard, portant le même numéro, équipe le rameur de la pointe avant.
Les numéros d'étrave et dossards doivent être retirés au Club House à partir de 11h00 moyennant le versement d'une caution de **5 €**.
- 2) Les bateaux seront derrière la ligne de départ au moins 15 minutes avant l'heure de départ. Les départs sont donnés dans l'ordre établi et repris dans la grille de départ annexée. Le signal de départ est donné à l'heure prévue pour chaque catégorie sans attendre les retardataires. Les équipages démarrant avant l'ordre du starter seront sanctionnés d'une pénalité de 30 secondes.
- 3) L'épreuve se déroulera selon le [code des courses de la FRBA](#) et plus particulièrement en application de son chapitre XV relatif aux courses de longue distance.
En ce qui concerne le calcul des handicaps, chaque embarcation recevra un handicap égal à la moyenne des handicaps correspondants à chaque rameur du bateau, et ce, que le rameur soit un homme ou une femme U17, U19, U23, Senior, Master ou PMR.
Un rameur PMR dans un équipage aura son handicap personnel réduit du temps suivant : (PR1: -14:00 / PR2: -10:30 / PR3: - 05:15).
- 4) Sur la Meuse, les équipages doivent se dans leur berge tribord, tant à la descente qu'à la remontée. Ils ne pourront se rabattre à la remontée qu'une fois le dernier équipage croisé.
- 5) Le demi-tour doit s'effectuer dans l'ordre où les concurrents se présentent à cet endroit.
- 6) Le bateau dépassé doit céder la place à l'équipe dépassante et ne peut en aucune façon empêcher la manœuvre de dépassement.
- 7) Durant l'épreuve, les barreurs ne peuvent se substituer aux rameurs.
- 8) Le débarquement doit s'effectuer côté Meuse. Il peut éventuellement s'effectuer sur la dérivation, mais seulement après l'arrivée de tous les bateaux.
- 10) Tout manquement aux articles 4, 5, 6 et 7 du présent règlement de course entraîne une pénalité de 30 secondes. En cas de récidive, l'équipage fautif est mis hors course.

Coordination de la sécurité: Julien MAGIS
Coordinateur médical: Docteur Julien MAGIS
Grille de départ: en annexe
Plans: en annexe

Pour accord de la FRBA,

Charles-Henri Dallemagne
Secrétaire général

Pour le comité d'organisation

Michel ORBAN
Président

Julien MAGIS
Secrétaire de la régata





